

AGRESSION PARLOIR

Aujourd'hui, mardi 16 avril vers 14h15 un détenu bien connu sur la MA Caen a agressé des personnels pénitentiaires.

A la sortie du parloir, le détenu mineur a refusé de se soumettre à la fouille intégrale. Il a alors sauté sur l'agent et le 1^{er} surveillant présents sur place.

Il aura fallu le renfort d'autres agents pour mettre fin à l'incident du fait de son agressivité.

Ce détenu « mineur » crie depuis longtemps sur tous les toits qu'il a en réalité 26 ans... d'ailleurs cela se voit !

FORCE OUVRIÈRE demande qu'il effectue une peine de quartier disciplinaire maximale.

Le Bureau Local demande que soit revu son affectation en quartier mineur, que des examens médicaux soient effectués afin de mettre fin à la supercherie.

Enfin nous accompagnerons les personnels dans leurs éventuelles démarches et leur apportons tout notre soutien.

Le nombre d'incident à la MA Caen devient problématique et est incontestablement lié à la surpopulation criante sur notre structure.

A quand une réelle prise de conscience ?

Le Bureau Local
Le 16 Avril 2019